

SCOT DES RIVES DU RHÔNE : CARTE DE SYNTHÈSE DES ORIENTATIONS

SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE DES RIVES DU RHÔNE

Carte de synthèse des orientations



ESPACE SAINT GERMAIN  
BÂTIMENT L'ORION  
30, AV. DU GÉNÉRAL LECLERC  
38200 VIENNE

L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE



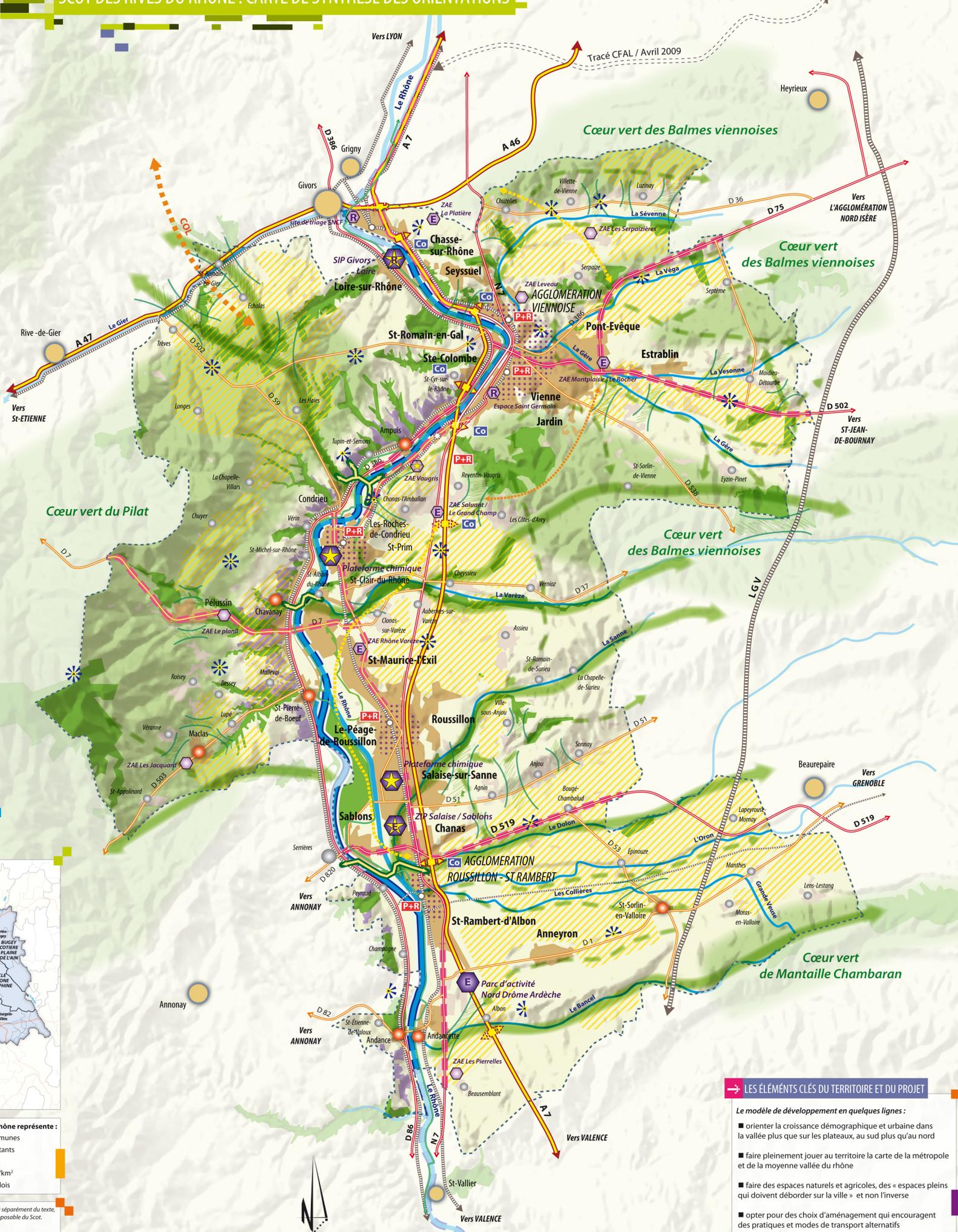
L'INTERSCOT DE L'AIRE MÉTROPOLITAINE LYONNAISE



Les 13 Scot de l'InterScot représentent :	Le Scot des Rives du Rhône représente :
922 communes	80 communes
3 066 882 habitants	173 442 habitants
11 724 km <sup>2</sup>	954 km <sup>2</sup>
262 hab./km <sup>2</sup>	182 hab./km <sup>2</sup>
1 310 286 emplois	61 475 emplois

Ce poster présente la synthèse des orientations générales du Scot. Il ne peut être lu ni interprété séparément du texte, des cartes et illustrations du Document d'orientations Générales, qui constitue le document opposable du Scot. Ce poster a une vocation synthétique qui ne lui confère pas le niveau de précision d'une carte de destination générale des sols.

Sources : Données chiffrées : Insee Rp 1999-2009 et Pôle Emploi - MNT - BD ALI - Crédits photographiques : SMRR, Agence d'Urbanisme pour le développement de l'agglomération lyonnaise, Réserve naturelle Ile de la Platière, CCPIR, Vienn'Agglo



**PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT**

- Valoriser les grandes entités naturelles et paysagères
  - espace naturel à protéger
  - cœur vert
  - espace naturel à préserver
  - espace urbanisé
  - principales continuités vertes assurant les liens entre les espaces agricoles
  - cône de vue
- Prendre en compte les réseaux écologiques
  - axe de déplacement de la faune d'importance régionale
  - axe de déplacement de la faune d'importance locale
  - traverse faunistique du Rhône
  - espace de vigilance "traverse faunistique du Gier"
  - continuité terrestre des rives du Rhône
  - continuité terrestre des rives du Rhône à reconquérir
- Protéger strictement les ressources naturelles et les sites les plus fragiles
  - périmètre de protection rapproché de la ressource en eau

**PRÉVENIR LES RISQUES ET LES NUISANCES**

- Risques naturels
  - risques naturels prévisibles
  - zone inondable
- Risques technologiques
  - périmètre seveso et protection des risques
  - zone de danger (2km) de l'installation nucléaire
  - gazoduc et pipeline
- Nuisances sonores
  - zone de bruit des routes et des voies ferrées

**Les projets d'infrastructure d'état à inscrire au projet**

- contournement ferroviaire de l'agglomération lyonnaise (CFAL)
- contournement autoroutier de l'ouest de Lyon (Col)
- contournement routier de l'agglomération roussillonnaise

**STRUCTURER L'ARMATURE URBAINE EN LIEN AVEC L'OFFRE EN TRANSPORT**

**Renforcer les polarités**

- commune d'agglomération
- ville
- bourg-centre
- village

**Optimiser les infrastructures de transport**

- réseau euro régional
- réseau métropolitain
- liaison inter-urbaine
- diffuseur, demi-diffuseur autoroutier
- gare existante

**Prévoir les futures infrastructures routières**

- projet de voie de contournement de l'agglomération lyonnaise
- projet d'aménagements ponctuels de la voie
- diffuseur autoroutier à créer (localisation à définir)
- franchissement du Rhône à étudier
- traverse urbaine à requalifier

**Promouvoir les transports en commun et les modes doux**

- gare en projet
- liaisons en transport en commun à privilégier
- offre alternative à la voiture à organiser
- P+R parking relais
- aire de covoiturage
- projet de véloroute du Léman à la mer / Viarhona

**RENFORCER LES ATOUTS ÉCONOMIQUES DU TERRITOIRE**

**Organiser l'offre en foncier d'activité**

- site de développement économique métropolitain
- zone d'activités économiques de rayonnement intercommunal
- E extension du site
- R renouvellement urbain du site

**Le Rhône, facteur de développement économique**

- plateforme d'échange fluvial
- conforter les bases de loisir fluvial

**Valoriser la présence d'activités économiques dans le tissu urbain**

- promouvoir le développement tertiaire dans les agglomérations
- privilégier l'implantation des activités dans le tissu urbain

**Préserver les terres agricoles et viticoles stratégiques**

- secteurs à prédominance d'espaces agricoles stratégiques
- Appellations d'Origine Protégée viticoles

LES ÉLÉMENTS CLÉS DU TERRITOIRE ET DU PROJET

- Le modèle de développement en quelques lignes :**
- orienter la croissance démographique et urbaine dans la vallée plus que sur les plateaux, au sud plus qu'au nord
  - faire pleinement jouer au territoire la carte de la métropole et de la moyenne vallée du Rhône
  - faire des espaces naturels et agricoles, des « espaces pleins qui doivent déborder sur la ville » et non l'inverse
  - opter pour des choix d'aménagement qui encouragent des pratiques et modes de transport alternatifs au tout routier
  - construire un territoire accueillant qui répond à tous les besoins en logements

